

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 49 (1911)
Heft: 3

Artikel: A Anzeindaz, en 1870
Autor: Rambert, Eugène
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-207521>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le frater à ce discours fait une figure longue d'une aune, mais n'osant refuser, commence à le raser avec toute la mauvaise grâce possible, et en utilisant le plus vieux de ses rasoirs, émoussé et dentelé par de « longs et loyaux » services. Vous voyez d'ici la victime souffrant le martyre dans son fauteuil et n'osant souffler mot!

Tout d'un coup, dans la cour, derrière la boutique du Figaro villageois, retentit un cri perçant. Le coiffeur s'arrête un instant dans son travail, se demandant ce que c'est, puis il se rappelle que le voisin fait boucherie ce jour-là.

Le paysan de son côté a reconnu le cri du cocher qu'on égorgé et, s'adressant à l'opérateur qui a recommencé à lui racler la figure :

— Ecoutez-vous comme y crie, je crois qu'en voilà encore un qui se fait raser à crédit !

H.

LÈ Z'HAILLON DE NOTRÈ FENNE

On lau dit adî tsermalâre
A stausse que l'ant dâi gredon ;
Que sâiant dame ào couseenâre
On lè z'âme que dâi gâtton.
Quand ie sant ein mariagraillon
Sant bin galêze cliau pernette ;
Quand l'ant met lau grand cotillon
Lè fenne d'ora sant bin pouette !
Quand s'einbantsant pè lè tserrâre,
Que sè mettant su lau treinte-ion,
Lau tsapî mè fant adî pouare :
On derâi 'na benn' à bordon
Tota pleina de covasson,
Ao bin dâi grôche z'écoulette
Qu'on arâi verâi à boellion. —
Lè fenne d'ora sant bin pouette !
— Qu'è-le cosse ? diant lè coincoire,
Bin su que lè dâi croubelion.
— Cliau benne vo fotant la foulâre,
Qui leu repandont lè couétron.
— L'ant su la titâ on copon,
Subliant adan lè zizelette.
Avoué lau demi-quarteron,
Lè fenne d'ora sant bin pouette !
Seimblant dêi z'éponaire-vaudâre
Quand ie betant lau cotillon
Qu'on derâi quasu dâi panâre :
Pllie petits ein avau qu'amom,
Serrant ai grellie et ào bouzion. —
On djurerâi dâi garavouette
Quand troupegnant dein cliau gredon.
Lè fenne d'ora sant bin pouette !
Sant bin galêze à novillon,
Mâ n'allumâ pas dâi motsette,
Câ vo derâi : « Dein cliau z'haillon
Que lè fenne d'ora sant bin pouette ! »

MARC A LOUIS.

LE PAS DU LUSTRE

Les Diablerets sont menacés, on le sait, d'avoir eux aussi leur crémaillère, avec toutes les laideurs qui sont le complément obligé des chemins de fer de montagne. Il faut espérer que ce n'est là qu'un cauchemar et que la reine des Alpes vaudoises conservera intacte à tout jamais sa belle couronne d'argent.

Le bruit qui se fait à propos du projet de MM. Amiguet frères redonne de l'actualité à ce qui a été écrit sur les Diablerets et les environs. Voici, pour qui l'ignoreraient, l'origine du nom du *Pas du lustre*, donné à un passage jadis scabreux, sur le versant méridional de la montagne :

En août 1857 — dit le docteur Cérésole, témoin de l'incident — le botaniste Jean Muret, accompagné des deux Philippe Marlétaz (le père et le fils), des Plans de Frenières, voulut, avant de mourir et avant de n'en avoir plus la force, mettre le pied sur la plus haute cime vaudoise, en passant par le chemin récemment découvert par M. Eug. Rambert et ses compagnons, depuis Anzeindaz. L'ascension réussit à souhait, par le plus beau temps qu'on puisse rêver. A la descente, arrivés à la paroi entre le sommet et le col, le

vieux Marlétaz exigea du papa Muret, alors dans sa cinquante-neuvième année, qu'il se laissât passer une corde sous les bras, pour le retenir, le cas échéant, dans ce pas vierge alors des crampons qu'on y a fixés depuis.

De retour à Anzeindaz, près du feu du père Pittier, celui-ci nous demanda comment notre grimpée avait réussi. A quoi M. Jean Muret répondit :

— Je suis très content ; tout a bien été, si ce n'est qu'à un mauvais pas, ces brigands m'ont suspendu comme un lustre.

La comparaison fit rire, et voilà comment ce pas fut baptisé *Pas du Lustre* et qu'il a pour parrain celui dont le nom est gravé au pied du Muveran.

(Autour des Plans.)

WAGNON.

Pas de mal. — Entendu dans une soirée chez un de nos voisins :

Un monsieur marche sur la robe d'une dame. Celle-ci se retourne d'un air furibond. Mais changeant aussitôt de visage :

— Ah ! pardon, monsieur, j'allais me mettre dans une colère... J'avais cru que c'était mon mari !

LES PETITS

Avez-vous remarqué combien il y a de petits enfants intelligents ? Pour moi, tous les marmots de mes amis et connaissances, autant que j'en compte, le sont. C'est à se demander comment il se fait que tant de grandes personnes ne le soient pas !

Tous vous avez fait cette petite expérience. Vous arrivez dans une famille amie avant que les petits soient au lit :

— Vous allez voir comme bébé est intelligent et comme il a fait des progrès ces derniers temps : Bébé, va dire bonjour au monsieur !

Bébé, un petit bonhomme de deux ans, n'est pas dans son bon jour. Il vous tend la main en grognant et en détournant la tête.

— Dis au monsieur comment il fait, le « témin de fer ».

Silence de Bébé.

— Alors la vache ! Tu sais la grosse vache qui est dans le pré.

Bébé se tait encore, malgré les gestes, la mimique et les encouragements de sa maman, qui se donne un mal incroyable pour l'amener à manifester son incroyable intelligence. On essaie de lui demander autre chose :

Après la vache, c'est le chien, puis le chat, puis... le coq... puis... Tous les animaux de la ferme et tous les oiseaux de la basse-cour y passent successivement sans parvenir à décider Bébé à sortir de son mutisme.

De guerre lasse on finit... par où l'on aurait dû commencer, on ne s'occupe plus du petit bonhomme qui, vexé, s'en va bouder dans un coin.

*

Une autre catégorie d'enfant intelligent est celui qui jase à tort et à travers. Un peu plus âgé que le précédent, il a déjà ses idées sur les gens ou les choses et ne demande qu'à les communiquer à tout venant. C'est « l'enfant terrible », la terreur des pères et mères, dont il ne manque jamais de répéter les propos inconsidérés et les paroles en l'air au moment précis où l'on achète son silence à prix d'or. Combiné de catastrophes, tragi-comiques, de scènes familiales et de tempêtes dans un verre d'eau ont été provoquées par le babillage de l'enfant terrible !

*

On rencontre encore très souvent cette troisième espèce, la plus terrible de toutes : l'enfant savant ! Ce petit prodige, que ses parents pleins de vanité ont « forcé », comme les jardiniers « forcent » les fleurs pour obtenir des spécimens

plus gros et plus beaux, a appris péniblement une petite poésie à laquelle il ne comprend goutte. On le juche sur un tabouret et il commence à vous narrer d'une voix monotone et nasillarde les aventures du « Corbeau et du renard ». Le bon Lafontaine, dont tous nous avons massacré les œuvres immortelles sur les bancs de l'école, et Florian, le fabuliste de l'enfance, sont les auteurs préférés pour ces précoces manifestations de l'intelligence enfantine.

De grâce ! ayez pitié du pauvre gosse qui transpire à grosses gouttes ! O papas ! O mamans ! mettez tout amour-propre de côté et ne l'obligez pas à endurer ce martyre qui a nom la « poésie de Nouvel An ».

*

Pour finir, laissez-moi vous narrer la réplique d'une fillette de trois ans, dont les parents désiraient faire apprécier l'esprit d'observation à un ami en visite.

La mignonette avait accompagné sa bonne à la ferme voisine, et on lui avait montré treize jolis petits cochons roses et blancs, nés le jour même.

La maman, câline, demande à la petite :

— Voyons, Mimi, dis au monsieur ce que tu as vu cet après-midi.

Mimi se fait un peu prier pour répondre. On insiste. Enfin, elle dit avec conviction :

— Ce que j'ai vu ?... J'ai vu treize jolis petits frères !

BERT-NET.

Une âme pure. — Granday, accusé d'avoir volé une montre à un horloger de Lausanne, sort du tribunal, la tête haute : il est acquitté. Rejoignant son défenseur, il lui fait :

— N'est-ce pas, monsieur l'avocat, à présent j'ai bien le droit de la porter ?

ANZEINDAZ, EN 1870.

Les calamités de la guerre ont pu, cette année, jeter un voile de tristesse sur la fête des hauts pâturages ; mais elles ne l'ont point empêchée d'avoir lieu. Elle fait partie de la vie des montagnards ; elle a passé dans leur sang, et il faudrait pour qu'ils y renoncassent que le canon grondât dans leurs vallées. Donc, au jour fixé, on célébrait la mi-été à Anzeindaz, la plus belle alpe des montagnes vaudoises, au pied des Diablerets. On avait choisi pour salle de bal une petite plaine, au sol parfaitement uni, au gazon ras et fin, entourée de mamelons verdoyants, véritable salle, œuvre d'un ruisseau qui, pendant des siècles, a déposé là son limon. Le ménétrier travaillait de l'archet ; mais on ne dansait guère, et la plupart des assistants faisaient gallerie sur la pente...

— Qu'est-ce à dire ? demanda un homme à barbe grise, qui passait familièrement du groupe des messieurs à ceux des montagnards. Depuis quand ne danse-t-on plus à la mi-été d'Anzeindaz.

— Holà ! monsu, répondit un montagnard plus discret en patois qu'en français, c'est qu'on est dans des circonstances assez ridicules... A votre santé, monsu Olivier.

L'homme à la barbe grise était, en effet, Juste Olivier, notre ami, notre poète.

« Il est de règle qu'on danse à la mi-été », se dit-il à lui-même, et offrant sa main à l'une des jolies personnes du groupe citadin, il descendit sur la pelouse unie, et fit honneur à la plus belle valse que le ménétrier de la montagne put tirer de son violon. La tête lui en tourna bien quelque peu ; mais son exemple ne fut pas perdu. Les Valaisans et les Valaisannes prirent courage ; quelques jeunes gens du pays s'ébranlèrent, et les filles de Gryon eurent des cavaliers.

Mais à peine avait-il repris sa place sur le penchant de la colline qu'un groupe compact se formait autour de lui. On savait bien qu'il n'était pas venu à la fête les mains vides. « La chanson,

la chanson ! » demandait-on de toutes parts. Il avait, en effet, sa chanson, éclosé de la veille. Il ne se fit pas prier, quoiqu'elle fut triste — il y avait mis toute son âme — et, pendant que le ménestrier faisait silence, il entonna sur un vieil air, qu'il avait appris autrefois de sa mère, la chanson de la mi-été :

Voici la montagne !
Voici les troupeaux !
Gagne mon cœur, gagne
Enfin le repos !

Adieu, cités ; adieu, palais,
Et le grand monde et ses valets !
Je leur préfère nos chalets
Pour châteaux en Espagne.
Voici la montagne !
Voici les troupeaux !
Gagne, mon cœur, gagne
Enfin le repos !

Ici, sous les hautes parois,
Plus rien que l'alpe entre les bois,
Où du torrent la grande voix
Seule nous accompagne.
Voici la montagne ! etc.

Mais dans les airs quelle terreur !
Deux aigles noirs, luttant d'horreur !
Se sont saisis avec fureur,
La France et l'Allemagne.

Voici la montagne, etc.

Tandis que les pauvres soldats,
Tuant, tués, marquant le pas,
S'en vont ainsi, vaillants forcats
Dont la Gloire est le bagne,
Voici la montagne !
Voici les troupeaux !
Gagne, mon cœur, gagne
Enfin le repos !

Les assistants accompagnaient au refrain ; mais chaque couplet était écouté dans un religieux silence. La grandeur de la scène, le contraste de cette paix idyllique avec les horreurs d'une guerre d'autant plus sauvage que le prétexte en a été futile, l'union des coeurs dans une même pensée de reconnaissance et de pitié : tout contribuait à rendre contagieuse l'émotion du chanteur, et plus d'une larme coula sur ces pauvres soldats

Dont la Gloire est le bagne.

Il fallut un moment pour que la fête reprît son cours ; elle n'en fut point troublée, toutefois. Il y eut après la chanson, sinon plus de gaîté dans les groupes, au moins plus de sévérité dans les coeurs, comme si cette prière en faveur de ceux qui vont souffrir et mourir eût déchargé l'air et purifié l'atmosphère.

Cependant les Valaisans se demandaient l'un à l'autre :

— Qui est ce monsieur ?
— Monsieur Olivier, répondit un montagnard de Gryon.
— Emile ?
— Sans doute.
— Celui qui est cause que le pape est en bas et la France aussi ?

— Lui-même. Il s'est réfugié en Suisse.
— Après avoir mis tout à la bouleverse, il vient encore danser et chanter par ici ! Faut lui donner une volée.

Ils le disaient en leur patois, *'na borlaïe* (une brûlée). Toutefois, se sentant en minorité, ils se tinrent coi prudemment, sauf à regarder de travers l'homme qui avait mis le pape en bas, et la France aussi.

Le lendemain, il n'était bruit dans la vallée que de la méprise des Valaisans et de la chanson de la mi-été. Tous ont ri de la méprise ; plusieurs ont appris la chanson.

Eug. RAMBERT.

¹ Emile Olivier, le chef du Cabinet français qui déclara la guerre à la Prusse.

L'emprunteur. — « Tu ne m'en voudras pas, mon cher, si je ne te rends pas encore les vingt francs que tu m'as avancés à Noël... »

— Tu me disais pourtant que tu n'en avais besoin que pour très peu de temps.

— Et ce n'était que trop vrai : dix minutes plus tard, il ne m'en restait plus un centime.

IL Y A QUARANTE ANS

En 1871, alors que les malheureux soldats de l'armée de l'Est étaient réfugiés en Suisse, où l'on s'efforçait de panser leurs blessures et de les consoler de leurs déboires, on cherchait aussi, par tous les moyens, à leur faire passer aussi agréablement que possible le temps de leur internement.

A Lausanne, entre autres, trois conférences leur furent offertes par Jules Eytel, dont la vibrante éloquence réussit à leur faire oublier un moment les longueurs de l'exil.

C'est de la France surtout qu'Eytel parla aux internés. Il se permit, parfois d'intéressantes comparaisons entre les institutions de ce pays, qui payait alors bien cher les fautes et l'incurie de la monarchie, et les institutions de la Suisse, qui, depuis des siècles, jouissait des bienfaits du régime républicain.

Voici quelques passages des remarquables conférences d'Eytel.

FRANCE ET SUISSE

Citoyens,

Où puisons-nous l'autorisation de vous convoyer ici pour vous exposer nos idées ? Serait-ce dans le fait que le hasard des batailles vous a contraints à vous asseoir pour quelques jours à notre foyer ? Non. Sur le sol suisse, l'indépendance de vos opinions demeure entière, et vous y devez posséder même la liberté de ne pas nous entendre.

Mais vous êtes hommes, et partant vous aimez à examiner les questions sérieuses qui s'offrent à votre esprit ; vous ne dédaignez pas de rechercher les vérités utiles et vous êtes surtout avides de celles qui intéressent le présent et l'avenir de votre patrie. Absente, cette patrie remplit vos cœurs d'un saint amour et c'est avec émotion que vous tournez de son côté vos regards. Eh bien, c'est cette pensée qui m'ennardit à vous parler d'elle.

D'ailleurs, nous ne sommes pas aussi étrangers les uns aux autres que bon nombre d'entre vous pourraient bien le supposer. Jadis, à l'époque où les villes et les bourgs de France s'essaient au régime de la liberté, le petit peuple qui parle ici votre langue, relevait de la Bourgogne.

Il est sorti avec vous des obscurités du moyen âge, et ce souvenir d'une vieille parenté ne nous est point indifférent, puisqu'il nous permet d'observer les voies qui, de part et d'autre, ont été dès lors parcourues.

La Grande Bourgogne se vit peu à peu enveloppée dans l'orbite unitaire, par les efforts incessants de la royauté, tandis que la Bourgogne transjurane, petite étoile peu rayonnante, fut entraînée par le cours des événements vers la constellation républiqueaine.

L'histoire de la Suisse romande, je le répète, touche à celle d'une partie de la France et ce n'est pas l'unique point de contact que nous puissions signaler : l'Alsace et la Suisse septentrionale ont aussi entre elles de respectables souvenirs de combourgeoisie qui ne s'effacent point. Que ces liens dans le passé conduisent les deux peuples à s'aimer toujours davantage dans l'avenir.

LES COMMUNES SUISSES

Ensuite, Eytel parla de l'organisation et du rôle des communes et fit un intéressant parallèle entre les communes françaises et les communes suisses d'alors.

Voici ce qu'il dit, en terminant, de ces dernières :

En Suisse, la commune s'est maintenue ; elle forme l'une des bases de la république. Peut-être aurait-elle pu se développer mieux, mais, malgré cela, nous constatons que nul pouvoir ne serait assez fort pour la détruire. Telle est, à cet égard,

l'opinion dominante que nos lois n'admettent que des communes territoriales. Tout Suisse appartient à l'un ou à l'autre de ces petits coins de terre qui composent le pays ; il lui appartient par sa famille, par ses ancêtres ; son droit du cité communale le suit partout où il porte ses pas : ses enfants, nés et vivant à l'étranger, le conservent de génération en génération ; la commune leur demeure pour le retour, comme la mère de l'exilé qui garde l'antique foyer ; cette mère survit à ses fils pour donner encore des soins à leurs enfants.

La commune suisse a des propriétés et des domaines qu'elle administre.

Elle fournit des subsides aux vieillards pauvres et aux infirmes ; elle adopte et élève les orphelins privés de ressources.

Elle doit à l'Etat des prestations militaires ; elle accorde au besoin des secours à ses jeunes soldats.

Elle a charge d'instruction publique, elle entretient les écoles dont la fréquentation est obligatoire.

Pour administrer ces modestes intérêts, qui, groupés, ont leur importance, elle a son assemblée délibérante et son conseil exécutif.

La commune suisse est ainsi l'étroite patrie qui nous attache à la patrie plus grande et nous la fait aimer.

Ce n'est point à dire que cette institution soit sans défauts : elle manque souvent de l'initiative qui est la condition du progrès ; dans son administration règne parfois la routine qui la condamne à l'immobilité. Nous remarquons aussi que lorsque les familles qui la composent viennent à s'éteindre, il est rare qu'elle sache se recruter assez à temps pour renouveler ses forces. Cependant, n'oublions pas qu'au défaut d'initiative, peut suppléer une des libertés les plus précieuses dont la Suisse s'honneure, la *liberté d'association*. C'est une féconde ressource.

Chez un peuple qui aime la liberté, toute commune, qu'elle soit ville, bourg ou village, doit posséder une vie publique qui lui soit propre.

Cette vie locale est nécessaire au jeu régulier des institutions politiques du pays.

Ces deux centres d'action, la Commune et l'Etat, loin d'être incompatibles, s'entraident et se fortifient réciproquement.

La liberté est autre chose qu'une simple formule : pour être réelle, il faut qu'elle se manifeste dans toutes les parties de l'organisation du pays.

La commune doit se modifier et se perfectionner suivant les exigences des temps et de la civilisation.

Lorsque l'organisation locale est fondée sur la liberté, l'Etat résiste mieux aux crises auxquelles il est exposé.

Pour connaître sa patrie, il faut connaître sa province : pour connaître sa province, il faut connaître sa commune.

Théâtre.

— Spectacle de la semaine : *La Fleur merveilleuse*.

— Dimanche 22 janvier, en matinée : *La Fleur merveilleuse*. — En soirée, *La Femme X*, drame nouveau en 3 actes de M. Alexandre Bisson.

Mardi 24 : *Le Bois sacré*.

— Jeudi 26 : *Les Femmes savantes*, comédie en 5 actes, en vers, de Molière, et *Le Flibustier*, comédie en 3 actes, en vers, de Jean Richépin.

Il serait difficile, en vérité, de tendre amores plus alléchantes aux amateurs de théâtre. Pour notre part, nous recommandons vivement à ceux de nos lecteurs qui n'habitent pas Lausanne, l'occasion qu'ils auront, dimanche après-midi, d'applaudir *La Fleur merveilleuse*, la délicieuse pièce de Zamacois. Ils auraient grand tort d'y manquer.

Kursaal. — Le Kursaal tient depuis deux jours un succès qui, nous aimons à le croire, ne donnera pas lieu à discussion. L'affiche porte *Rêve de valse*, la charmante opérette de Strauss, qui, à l'instar de la « Veuve joyeuse », a déjà fait son tour du monde escortée par les applaudissements et les bravos de spectateurs enchantés.

Cette pièce est admirablement montée. Décor et costumes nouveaux. Un ballet de nouvelles danseuses anglaises, fort jolies, ma foi ! Enfin, une chanteuse de l'Apollo, de Paris, engagée spécialement pour créer à Lausanne le rôle de Franz.

— Première matinée, demain dimanche, de 2 h. à 5 h. Le soir, la représentation commence à 8 h. 40 et se termine à 11 h.

Que personne n'y manque !

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO